

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le neuf juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, s'est réuni à la salle des fêtes en session ordinaire, sous la présidence de M. Bruno DUGUEY, Maire.

Etaient présents : ANDRE Jacques, AUBRIS Isabelle, CHARTIER Didier, DELARUE Charlotte, DESBOIS Yoann, DEVAUX Médéric, DUGARD Michel, DUGUEY Bruno, DUGUEY Céline, GALLARD Cyrille, GRANDCOLLOT Thomas, HOSTE Éric, LE SECQ Jérôme,

Etaient absents excusés : Dominique BISSON, VAN LAEYS Amandine

Formant la totalité du conseil municipal

Nombre de membres en exercice: 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants (présents+pouvoirs) : 13

Date de convocation : 01 juin 2020

Date d'affichage : 01 juin 2020

Ordre du jour :

-Approbation du compte rendu du 26 mai 2020

-commissions extra-communales

-Délibération : délégués du SIVOM DES 4 VENTS

-présentation du budget primitif (BP) 2020

-Délibérations :

*Vote des taux des taxes directes locales

*SDEC ENREGIE : renouvellement de 6 luminaires

*Demande de subvention du CFA de Caen

-Recrutement d'un CDD pour l'entretien des espaces verts en période estivale

-Bilan de la commission florale

-questions diverses

Madame Charlotte DELARUE est élue secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents, Mr Bruno DUGUEY, maire, demande à ajouter à l'ordre du jour, la délibération sur la constitution de la commission communale des impôts directs. La demande est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Le compte rendu de la séance du 26 mai 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

TRAVAUX :

Jacques ANDRE, Dominique BISSON, Médéric DEVAUX, Éric HOSTE, Yoann DESBOIS, Michel DUGARD, Jérôme LE SECQ, Didier CHARTIER

CIMETIERE :

Jacques ANDRE, Didier CHARTIER, Sylvie VAN DE MEERSSCHE,

COMMUNICATION :

Cyrille GALLARD, Charlotte DELARUE, Jérôme LE SECQ, Isabelle AUBRIS, Jacques ANDRE, Amandine VAN LAEYS

COMMISSION FLORALE :

Céline DUGUEY, Thomas GRANDCOLLOT, Isabelle AUBRIS, Yoann DESBOIS, Cyrille GALLARD, Didier CHARTIER, Dominique BISSON, Bénédicte DESBOIS, Jean JARIEL

CHEMINS RURAUX ET COURS D'EAU :

Jérôme LE SECQ, Éric HOSTE, Dominique BISSON, Didier CHARTIER, Isabelle AUBRIS, Michel DUGARD, Olivier DUVAL, Bruno GABON, Philippe DUGUEY

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VOIRIE (signalétique, éclairage public):

Dominique BISSON, Éric HOSTE, Médéric DEVAUX, Yoann DESBOIS

PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT :

Bénédicte DESBOIS, Amandine DUGUEY, Jean JARIEL, Anne-Marie LEMARCHAND, Sylvie VAN DE MEERSSCHE, Alain LAUNAY, Louis-Marc MONGREVILLE, Thomas GRANDCOLLOT, Isabelle AUBRIS, Cyrille GALLARD, Dominique BISSON

ILLUMINATIONS DE NOËL :

Médéric DEVAUX, Michel DUGARD, Didier CHARTIER, Éric HOSTE, Isabelle AUBRIS, Céline DUGUEY, Amandine VAN LAEYS

ACTIONS SOCIALES :

Charlotte DELARUE, Sylvie VAN DE MEERSSCHE, Cyrille GALLARD, Éric HOSTE, Isabelle AUBRIS, Brigitte ANDRE, Céline DUGUEY

EMPLOI :

Yoann DESBOIS, Jacques ANDRE, Charlotte DELARUE

DELEGUE DEFENSE : Michel DUGARD

DELEGUE NATURA 2000 : Thomas GRANDCOLLOT

DELEGUEE BOIS ET FORET : Amandine VAN LAEYS

REFERENT ADMR : Céline DUGUEY

2. DESIGNATION DES DELEGUES DU SIVOM DES 4 VENTS : DELIBERATION N° 2020-12

Monsieur Bruno DUGUEY, Maire de la commune d'EPANEY, fait part que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de désigner les délégués pour représenter la commune au sein du SIVOM DES 4 VENTS en charge de la gestion de la cantine, du transport et de la garderie pour les écoles maternelles et primaires du regroupement pédagogique des communes d'Epaney, Perrières, Olendon et Sassy. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer les délégués suivants :

Messieurs Bruno DUGUEY, Cyrille GALLARD et Éric HOSTE

3. CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS : DESIGNATION DES MEMBRES : DELIBERATION N°2020-13

En vertu de l'article 1650 du Code général des impôts, il doit être, dans chaque commune, institué une Commission communale des impôts directs (CCID).

Les membres de cette Commission sont désignés par le directeur des services fiscaux, cependant il appartient au Conseil municipal de proposer une liste des contribuables répondant aux conditions exigées par le Code général des impôts.

La CCID doit être constituée dans les 2 mois qui suivent le renouvellement du Conseil municipal.

Le nombre de membres composant la CCID dépend de l'importance de la commune. En l'occurrence, pour les communes de MOINS de 2000 habitants, elle est composée par le maire ou l'adjoint délégué, président et 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Les conditions exigées par le Code général des impôts pour être membre d'une CCID sont les suivantes :

- être de nationalité française ;
- être âgé de 25 ans minimum ;
- jouir de ses droits civils ;
- être contribuable dans la commune, c'est-à-dire être inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune (Taxe foncière, Taxe d'habitation, Taxe professionnelle).

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est demandé au conseil municipal de dresser une liste comportant 24 noms afin que le directeur des services fiscaux puisse désigner les commissaires et leurs suppléants (en nombre égal à celui des commissaires), en nombre double, à savoir 6 titulaires et 6 suppléants.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, dresse la liste des contribuables suivants :

Jean JARIEL, Alain DUGUEY, Philippe OETTLE, Daniel LE SECQ, Claude DUVAL, Jean-Claude HOSTE, Fabienne BISSON, Claude THOBIE, Alain BINET (VERSAINVILLE), Jacques ANDRÉ, Dominique BISSON, Éric HOSTE, Gérard LHOMME, Alain LEROY (VERSAINVILLE), Pascal PETIT, Daniel BANNIER, Serge BLIN, Jean-Marie LEPRINCE, Philippe BANCTEL, Guillaume BACHELEY, Didier CHARTIER, Philippe LEPRINCE, Marcel DUGARD, Philippe DUGUEY,

4. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 AUX NOUVEAUX ELUS :

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil nouvellement élus que le budget primitif 2020 a été adopté le 25 février 2020 ; Il précise que ce budget est prévisionnel et peut-être modifié. Il présente donc le budget primitif 2020.

5. TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020 : DELIBERATION N°2020-14

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2019, soit :

- Foncier bâti = 23.47 %
- Foncier non bâti = 36.81 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

| Libellés | Bases notifiées | Taux appliqués | Produit ATTENDU |
|------------------------|-----------------|----------------|-----------------|
| Taxe Foncière Bâti | 181 700 | 23.47 % | 42 645 |
| Taxe Foncière Non Bâti | 58 900 | 36.81 % | 21 681 |
| Total | | | 64 326 |

6. RENOUELEMENT DE 6 LUMINAIRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME EFFICACITE ENERGETIQUE : DELIBERATION N°2020-15

Dans le cadre du projet efficacité énergétique, le SDEC-ENERGIE propose le renouvellement de 6 luminaires afin de réduire la consommation énergétique de ces derniers. Le coût du projet est le suivant :

- 1 855,10 € H.T
- 2 226.12 € T.T.C
- Participation du SDEC Energie : 1 576.83 €
- Avance de la T.V.A : 371.02 €
- **Contribution de la commune : 649.29 €**

Le conseil municipal :

- décide à l'unanimité des membres présents, le renouvellement des 6 luminaires dans le cadre du projet d'efficacité énergétique.
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et signer toutes pièces relatives à cette opération ; Cette dépense sera imputée à l'article 6554 de la section

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

7. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LA SCOLARISATION D'UN ÉLÈVE AU BATIMENT CFA DE NORMANDIE : DELIBERATION N°2020-16

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier en date du 25 février 2020 de Monsieur le directeur du centre de formation des apprentis du bâtiment Normandie situé à Caen sollicitant une subvention pour un élève habitant EPANEY.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer la somme de 20 euros qui sera versée par virement bancaire sur le compte du BATIMENT CFA NORMANDIE.

La somme sera imputée à l'article 6574 du budget primitif communal 2020.

8. RECRUTEMENT D'UN CDD POUR L'ENTRETIEN DES FLEURS POUR LA PERIODE ESTIVALE.

L'entretien des massifs de fleurs en période estivale, entraine un surcroit de travail. IL est proposé cette année, de recruter un agent parmi les jeunes de 17 à 20 ans habitant Epaney. Le contrat peut être attribué à un ou plusieurs personnes suivant les demandes

9. BILAN COMMISSION FLORALE

Le vendredi 24 et samedi 25, une vingtaine de bénévoles ont planté 2850 plants.

10. QUESTIONS DIVERSES.

10.1 Appel à projet »Label Ecoles numériques 2020 «.

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'éducation, les communes de moins de 3 500 habitants peuvent répondre à l'appel à projets proposé par l'Etat, au titre des investissements d'avenir ; Cet appel à projet est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales.

La subvention de l'Etat couvre 50 % de la dépense engagée pour chaque école et doit de 3 000 à 7 000 €.

La liste de la dépense est la suivante :

- des équipements numériques de la classe
- des équipements des élèves avec une solution type classe mobile
- des équipements numériques de l'école (dispositifs de prise de son et d'images, de traitement d'image)
- des services numériques permettant les échanges entre les enseignants, élèves et parents (ENT, plateformes collaboratives..)
- des services nécessaires au déploiement des usages numériques en classe (réseau WIFI de l'école)
- des dépenses d'ingénierie et d'accompagnement à la mise en projet dans la limite maximale de 20% du coût total du projet.

Le dossier de candidature est à déposer avant le 28 juin 2020. Le conseil municipal souhaite répondre à cet appel à projet pour une dépense de 4 000 euros subventionnée par l'Etat à 50 %.

10.2. Mr le maire souhaite que la salle de réunion de la mairie soit retapissée et propose aux élus volontaires de la détapisser dans les semaines à venir.

10.3. Un élu souhaite que les fossés au lavoir soient curés. Ce sera fait suivant les dates et actions autorisées par l'arrêté préfectoral permanent d'entretien des cours d'eau du 25 mai 2018.

L'ordre du jour est épuisé, La séance est levée à 22h10

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SIGNATURES Réunion du Conseil Municipal Du 09 JUIL 2020

Délibérations N°2020-12, N°2020-013 ; N°2020-14 ; 2020-15, 2020-16

| | |
|------------------------|---------------|
| Le Maire: Bruno DUGUEY | |
| ANDRE Jacques | |
| AUBRIS Isabelle | |
| BISSON Dominique | Absent excusé |
| CHARTIER Didier | |
| DELARUE Charlotte | |
| DESBOIS Yohann | |
| DEVAUX Médéric | |
| DUGARD Michel | |
| DUGUEY Céline | |
| GALLARD Cyrille | |
| GRANDCOLLOT Thomas | |
| HOSTE Éric | |
| LE SECQ Jérôme | |
| VAN LAEYS Amandine | |